



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 12 mars 2025
N° d'affaire : 2024.RRGR.302

Une planification hospitalière claire et une société reprenante pour des faillites bien ordonnées

La motion est retirée.

Berne, le 12 mars 2025

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général